CHANTECLER BORDEAUX

Fiche d'inscription **CHANTECLER BORDEAUX**

Karaté Do Saison 2023-2024

Lieu : Dojo rue Pierre Trébod

Début des activités : Mardi 12 Septembre 2023

☐ J'ai bien rempli la fiche légale pour la saison 2023-2024

Renouvellement : Oui Non Adhésion réglée à l'activité : .....

RENSEIGNEMENTS PERSONNELS DE L'ADHÉRENT :

Nom : _____ Prénom : _____

Né(e) le : _____ Sexe : M ☐ F ☐

Nationalité : _____ Lieu de naissance : _____

Adresse : Bat :___ Appt : __ ___ N°: ____ Rue : _____

Code Postal :_____ Ville : _____

Mail en majuscule : _____

Tel. 1 : _____ Tel. 2 : _____

CORRESPONDANT FAMILIAL LEGAL

Nom : _____ Prénom : _____

Profession : _____

DOCUMENTS A JOINDRE OBLIGATOIREMENT

1 timbre au tarif en vigueur

1 certificat médical pour les adultes

1 questionnaire santé pour les enfants

1 règlement

Tournez la page svp

Conformément à la loi 78-17 du 06.01.78, les adhérents sont informés de ce que les informations sont destinées à alimenter un fichier informatisé en mis œuvre par CHANTECLER. Ils disposent d'un droit d'accès et de rectification aux données les concernant. L'Association CHANTECLER dans le but de favoriser le développement des différentes sections peut être amenée à communiquer à des tiers les coordonnées des adhérents. Ces derniers peuvent s'opposer à cette cession sur papier libre adressé à la Présidente de CHANTECLER.

CHANTECLER BORDEAUX

Fiche d'inscription **CHANTECLER BORDEAUX**

Karaté Do Saison 2023-2024

Adhésion		**Cochez le cours**	**Cotisation Annuelle**	**Licence**	**TOTAL**
27€	1er enfant	☐	136€	37€	**200€**
27€	2ème enfant	☐	125€	37€	**189€**
27€	3ème enfant	☐	115€	37€	**179€**
27€	Adultes	☐	157€	37€	**221€**

Horaires

Débutants

Mardi 18h00-19h00 ☐

Jeudi 18h00-19h00 ☐

Confirmés

Mardi 19h00-20h00 ☐

Jeudi 19h00-20h00 ☐

Conformément à la loi 78-17 du 06.01.78, les adhérents sont informés de ce que les informations sont destinées à alimenter un fichier informatisé en mis œuvre par CHANTECLER. Ils disposent d'un droit d'accès et de rectification aux données les concernant. L'Association CHANTECLER dans le but de favoriser le développement des différentes sections peut être amenée à communiquer à des tiers les coordonnées des adhérents. Ces derniers peuvent s'opposer à cette cession sur papier libre adressé à la Présidente de CHANTECLER.